

# Assurer la conduite technique d'un atelier de production légumière

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Prochaine session : du 6 au 10 avril et du 11 au 15 mai 2020

## CONTENU DE LA FORMATION

### Elaborer l'itinéraire technique de la production

- Connaître les cycles végétatifs et les principaux modes de conduite en production maraîchère (y compris en agriculture biologique)
- Identifier les moyens de prévention et de lutte contre les ravageurs et les maladies
- Connaître la filière maraîchère et ses acteurs
- Identifier et choisir les espèces, les variétés et leurs modes de conduite
- Intégrer les contraintes d'irrigation et de fertilisation dans les choix de production
- Estimer la production attendue de l'atelier
- Etablir le calendrier de production (réflexion sur les rotations de cultures) et estimer le temps de travail
- Prévoir les investissements nécessaires à l'atelier
- Prévoir les résultats technico-économiques de l'atelier
- Analyser la conduite de l'atelier, identifier ses forces et ses faiblesses

### Réaliser les travaux de l'atelier de production

- Réaliser un semis, des plantations, le travail du sol, ...
- Réaliser le plan de mise en culture, d'irrigation, de fumure... de l'atelier
- Effectuer des visites d'exploitations, ...

Référent formation : [fabienne.boivin@educagri.fr](mailto:fabienne.boivin@educagri.fr)



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.



## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des maraîchers, de travaux pratiques.
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un atelier arboricole.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône-Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>

